

**Jean-Charles ORSUCCI**

**Maire de Bonifacio**

**Tête de liste d' *Anda Per Dumane !***

Election des conseillers à l'Assemblée de Corse  
des 3 et 10 décembre 2017

22 novembre 2017

**Monsieur le Docteur François PERNIN**  
**Président de « La CLE »**

Cher Monsieur,

Vous avez souhaité m'interroger en tant que tête de liste d' « Anda Per Dumane ! » qui représente le mouvement LREM aux élections territoriales de Corse. Vous me demandez de vous informer des propositions et actions que nous comptons mettre en œuvre concernant la lutte contre la pauvreté dans notre région.

Je tiens à vous remercier de l'occasion que vous m'offrez de m'exprimer sur un sujet qui me tient particulièrement à cœur en raison de l'importance qu'il revêt sur notre île et des risques de fractures sociales qu'il peut générer si la situation que connaissent aujourd'hui près d'un cinquième des personnes qui vivent en Corse, ne s'améliore pas au plus vite.

Comme je vous l'ai indiqué récemment, je considère qu'il s'agit pour la Corse d'un fléau que les politiques publiques mises en œuvre par la CTC doivent prioritairement combattre. Mais ce combat, les politiques et les responsables des services sociaux de la nouvelle collectivité ne le gagneront pas seuls. La lutte contre la pauvreté suppose des actions de terrain portées notamment par vos neuf associations bénévoles regroupées dans la fédération « la CLE » que vous présidez.

Avant de vous énoncer nos propositions, deux remarques préalables :

- Le regroupement des départements de Corse avec la CTC aura comme effet d'élargir considérablement les compétences sociales de la future collectivité. Cette fusion doit avoir pour objectif de renforcer la coordination des politiques sociales et la rationalité des choix effectués.
- Quels que soient mes désaccords avec mes collègues des autres partis politiques corses, je ne minore pas l'intérêt de certaines orientations prises en matière de lutte contre la pauvreté au cours des mandatures précédentes, aussi nous nous garderons de remettre en cause ce qui a été entrepris, au motif que nous n'en n'avons pas été les auteurs.

La majorité de l'ancienne assemblée a considéré, à juste titre, qu'il fallait faire de la lutte contre la pauvreté une priorité. Je ne peux que souscrire à la place qui lui a été ainsi accordée et qui du reste a recueilli l'assentiment de toute l'assemblée. En revanche, je m'attacherai à évaluer les actions en cours avec le souci d'en mesurer leurs impacts en termes d'inclusion sociale et nous assurer de la pertinence des actions entreprises.

ANDÀ PER DUMANE !

LA RÉPUBLIQUE

**En Marche !**

J'ajoute qu'au-delà de ces évaluations, j'utiliserai pour la Corse toutes les potentialités offertes par la politique gouvernementale de lutte contre la précarité (voir paragraphe ci-dessous) **avec la volonté que les indicateurs de pauvreté qui classent la Corse au dernier rang des régions françaises dans le domaine de la pauvreté aient, à la fin de notre mandat, rejoint la moyenne de l'ensemble des autres régions.**

Mais indépendamment des politiques nationales, j'ai la conviction qu'il nous faudra au maximum recourir au champ de l'expérimentation sociale (voir exemples ci-dessous), propre à faire aboutir sur certains territoires urbains ou ruraux des projets concrets. Pour avancer sur ce dernier point, je compte œuvrer avec tous les acteurs économiques et sociaux en proposant une démarche qui reposera sur trois principes :

- L'optimisation des nombreux dispositifs déjà existants en favorisant leur articulation et en les faisant mieux connaître auprès des personnes susceptibles d'être intéressées
- Le travail de partenariat avec le monde économique dans la construction des réponses à apporter en partant des besoins et enjeux des entreprises corses
- L'implication des travailleurs sociaux et des associations, atouts majeurs dans la réussite de la politique que nous entendons conduire.

### **I. Les chantiers sur la précarité ouverts par le Président de la République privilégient la lutte contre la pauvreté des enfants**

Dans son discours du 17 octobre 2017 portant sur la lutte contre la précarité le Président de la République a fixé devant les associations caritatives la première action d'envergure qui doit bénéficier aux enfants qui sont confrontés à des situations économiques et éducatives qui les excluent de toute possibilité d'intégration sociale.

En Corse, le nombre d'enfants et des jeunes qui connaissent des conditions de vie dégradées est plus important que dans le reste de l'hexagone -plus de 6% de points supplémentaires dans ces tranches d'âge-. Nous serons très attentifs aux mesures que le gouvernement proposera en 2018 pour surmonter la précarité dans les classes d'âges de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence. La nécessité d'inscrire la Corse dans ces futurs dispositifs nationaux doit s'accompagner d'un montant de financement significatif, susceptible de réduire progressivement l'écart de précarité qu'on constate entre la Corse et les autres régions.

Concernant la mise en œuvre de cette priorité, le Président de la République a indiqué l'ouverture de **4 chantiers pour faire reculer la précarité chez les enfants : la prévention, l'accompagnement, la grande exclusion et une meilleure gouvernance.**

Concernant cette « meilleure gouvernance », le Président de la République souligne qu'il accordera une place très importante aux initiatives territoriales et aux innovations sociales, en précisant que cette gouvernance devra relever de l'Etat, des collectivités territoriales et des associations. « Concilier initiatives territoriales et innovations sociales » pour lutter contre la précarité des enfants définissent des axes dans lesquels vos associations et la CTC pourront tirer profit de leurs complémentarités.

Je vous inviterai -si je suis en situation de le faire- à les atteindre en conjuguant nos efforts pour mettre en œuvre des projets innovants de proximité sur notre territoire.

## II. Les réponses aux 9 questions posées par vos associations.

### 1°) Comment recréer de l'emploi et revitaliser le lien social, notamment en zone rurale ?

### 2°) Comment améliorer l'adéquation entre formation et débouchés sur l'emploi, notamment pour les chômeurs de longue durée ?

Par souci de cohérence nous regroupons nos réponses aux deux premières questions

Il s'agit d'offrir aux secteurs d'activités d'avenir les besoins en qualification qui leur seront nécessaires en qualité et en nombre. Précisément, concernant ces politiques j'accorderai une place prépondérante à la lutte contre le chômage - qui atteint encore aujourd'hui le taux le plus élevé des régions françaises - Deux leviers sont à la disposition de la CTC pour enrayer l'augmentation du chômage, il s'agit :

- D'une part de la capacité que doit avoir notre tissu économique à s'orienter vers des activités nouvelles créatrices d'emploi (économie verte...)
- Et d'autre part de l'adaptabilité de notre système de formation qui doit disposer rapidement d'une offre répondant aux besoins en qualifications des entreprises.

#### **A. Investir pour un nouveau modèle de croissance basé sur la transition écologique**

L'économie verte est une chance que doit saisir notre région. La Corse dispose d'atouts pour centrer son développement sur ces nouveaux secteurs porteurs de création d'emplois.

#### **- Des domaines où il lui faut agir pour se conformer aux exigences environnementales :**

- Les déchets avec le projet de mise en place des unités de méthanisation collectives pour traiter des déchets,
- Les économies d'énergie avec la mise en place d'un ambitieux programme de rénovation des bâtiments publics et privés

#### **- Ou des domaines où la Corse est confrontée à de nouveaux enjeux :**

- Le développement de la production d'énergie renouvelable

#### **B. Dans le secteur des services de proximité**

Nous encouragerons les initiatives d'opérateurs issus de l'économie sociale et solidaire qui satisferont la réponse à des besoins de proximité pour les personnes âgées en mettant en place un nouveau concept d'accueil familial chez l'habitant. Mais aussi en développant l'emploi associatif plus apte à créer des passerelles entre des emplois aux qualifications modestes et la réponse aux besoins sociaux de notre collectivité : jardins solidaires, épicerie sociale et solidaire.

De la même manière, nous créerons pour le secteur du tourisme et afin d'y faciliter l'accès aux jeunes, une école des métiers hôteliers de haut niveau qui offrirait des débouchés motivants pour des jeunes en formation initiale ou aux demandeurs d'emplois à la recherche de reconversions professionnelles.

#### **C. Freiner la désertisation des campagnes**

Les zones rurales en Corse comme l'indique la récente publication de la DPS<sup>1</sup> sont moins affectées par la

---

<sup>1</sup> Panorama de la Précarité et de la Pauvreté en Corse. Direction du développement social (CTC) juin 2015.

pauvreté et le chômage que ne le sont les centres urbanisés de notre région. Pour y remédier en partie, nous proposons d'emprunter des pistes qui sont déjà ouvertes mais qu'il s'agirait de renforcer grâce à l'utilisation d'internet.

Beaucoup d'activités s'accommodent désormais grâce aux technologies numériques du travail à domicile. La sédentarité des emplois offre aux espaces ruraux la possibilité d'installer des micro-entreprises sur leur territoire. En Corse plus des 80% des 2000 emplois créés chaque année émanent de très petites structures souvent localisées dans les campagnes. D'où la nécessité de développer le haut débit et le numérique dans les territoires ruraux, afin de permettre l'accès aux services publics pour désenclaver les communes les plus isolées et favoriser le télétravail et des espaces de coworking pour les personnes qui en ont l'aspiration.

#### **D. Lutter contre le chômage dans les quartiers difficiles par l'expérimentation sociale**

D'ores et déjà, il existe déjà de nombreuses actions de réinsertion professionnelle conduites par les services sociaux des départements et de la CTC ainsi que des associations pour proposer des parcours professionnels aux personnes en difficulté. L'intérêt d'une collectivité unique c'est d'avoir une seule administration qui assurera la maîtrise d'ouvrage de tous ces dispositifs. Gageons que cette nouvelle organisation sera de nature à coordonner toutes les actions entreprises.

Je crois qu'il est important que nous consacrons nos efforts sur des objectifs précis, mesurables en y mettant tous les moyens nécessaires sur un périmètre urbain restreint : un bloc d'immeubles, une cité, voir un quartier. Le but serait de proposer aux jeunes sur ce périmètre prioritaire un accompagnement à toutes les étapes de leur parcours d'insertion professionnelle.

**Ce dispositif dit « impacts jeunes »** plusieurs quartiers sur le continent l'ont expérimenté avec succès. Le succès est dû à l'accompagnement de proximité des travailleurs sociaux il s'est étendu ensuite à d'autres quartiers. Il s'agit à travers cet exemple, de bien voir qu'un travail collaboratif entre l'Etat, les régions les communes les associations a permis à de jeunes adolescents souvent déscolarisés de se réinsérer socialement et professionnellement.

Je souhaiterais que nous puissions travailler ensemble sur ce types d'approche.

#### **E. Le chômage de longue durée**

En Corse, le chômage de longue durée progresse chaque année de près de 5% pour les seniors de plus de 50 ans pour s'établir fin 2016 à 7000 demandeurs d'emploi

Pour sortir de cette situation alarmiste, je suivrai avec beaucoup d'attention l'expérimentation prévue par la loi du 29 janvier 2016 dite « **territoire zéro chômeur** » ayant fait l'objet d'un récent appel à projet par la DIRECCTE du conseil du département de Corse du Sud visant à proposer aux chômeurs de longue durée un emploi en CDI dans des entreprises du secteur social et solidaire. Le financement de ces emplois s'opère en additionnant d'une part les ressources issues de l'indemnisation du chômage et de divers avantages sociaux et d'autre part d'un complément de rémunération que lui apporteront l'Etat, la CTC, ou d'autres organismes publics.

Ce dispositif désigné sous le nom de « zéro chômeur longue durée » permet aux bénéficiaires recrutés en CDI de percevoir une rémunération supérieure au SMIC.

Cette approche innovante qui va prochainement être expérimentée devra si ses résultats sont probants progressivement se développer dans les entreprises partenaires de ce secteur en Corse.

### **3°) La lutte contre le décrochage scolaire ?**

Au cours de la campagne présidentielle le candidat Emmanuel Macron avait posé un diagnostic sévère sur le décrochage scolaire « notre système éducatif est performant pour un petit nombre d'élèves, mais les inégalités se creusent à l'école, le déterminisme social s'accroît et l'insertion professionnelle des jeunes les moins qualifiés est en panne »

Pour pallier cet échec républicain le Président de la République a décidé d'introduire dans notre système éducatif une mesure phare « limiter à 12 élèves maximum les classes de CP » en commençant dans les quartiers le plus défavorisés, puis aux autres classes d'ici la rentrée 2019.

En Corse, si de nombreux établissements sont en REP (Réseau d'Education Prioritaire), seules trois écoles de Haute-Corse sont classées en REP+. **Cette réforme a donc été effective dans ces 3 écoles primaires de Bastia avec des classes de CP à 12 élèves. Au total 9 classes (8 classes de 12 et 1 classe de 13 élèves) sont concernées**

**A la rentrée 2018, ce sont toutes les REP en Corse qui devraient être concernées, nous veillerons à ce que cet engagement du Président de la République soit effectif en Corse aux échéances prévues.**

Un second volet de la politique éducative qu'il y a lieu de conduire en relation avec le rectorat de Corse concerne **la formation des jeunes sortis prématurément du système scolaire.**

Il s'agira de dynamiser les possibilités offertes de revenir en formation pour des jeunes en vue d'obtenir des qualifications soit en reprenant un cursus scolaire soit dans le cadre des contrats d'apprentissage qui dépendent de la CTC. Tous nos moyens disponibles devront être mis au service des jeunes en échec scolaire, pour qu'ils puissent saisir la voie de la seconde chance que leur offre **l'apprentissage professionnel.**

Si on ne peut que se féliciter de voir que l'effort de la CTC en faveur de l'apprentissage soit en augmentation il nous faudra veiller dans l'avenir à ce que le curseur de l'apprentissage bénéficie moins aux diplômés qu'aux jeunes sans diplômes qui aspirent à en obtenir un par la voie professionnelle. En effet la lutte contre l'inégalité des chances que j'entends mener passe par la nécessité de centrer l'apprentissage sur ce jeune public défavorisé de sorte que cet outil participe aussi activement à la réinsertion sociale.

### **4°) Comment faire reculer la renonciation aux soins ?**

Plus de 25 % des personnes, qui se présentent à un guichet de la « Sécu », déclarent avoir déjà renoncé à des soins dans l'année pour des problèmes dentaires, d'optique mais aussi pour des consultations chez le médecin.

En Corse, tous soins confondus, ces renoncements s'expliquent pour près de deux fois sur trois, par une raison financière. Ces renoncements ont pour cause dans la plupart des cas « un reste à charge que près d'un tiers d'entre elles ne peuvent assurer, parce qu'elles ne peuvent pas faire l'avance des frais ». De

même, on constate que le nombre de personnes qui pourraient bénéficier de la CMUC et qui n'ont fait pas la demande est supérieur de 3 points du reste de la France.

Pour faire face à cette situation, saluons les efforts de l'assurance maladie qui a créé le dispositif PFIDASS : Plate Forme d'Intervention Départementale pour l'Accès aux Soins et à la Santé) pour accompagner les assurés sociaux dans leurs démarches de soins pour ceux qui y ont renoncés.

En Corse, les CPAM de Corse le mettent en place en offrant un accompagnement sur mesure. Elles rétablissent les droits aux personnes allant jusqu'à leur permettre d'obtenir des rendez-vous chez des professionnels de santé.

Il faudra que les services sociaux de la CTC associés à vos associations s'insèrent dans ce dispositif pour aider au **repérage de ces personnes et permettre aux CPAM de les réinsérer dans des parcours de soins.**

### **5°) Comment combattre le niveau élevé des prix en Corse ?**

Les chiffres publiés par l'Insee le confirment chaque année : les prix à la consommation dépassent en Corse de plus de 3 % ceux de la France métropolitaine (hors Ile-de-France). L'enquête la plus récente a fait apparaître des différences encore plus importantes pour l'alimentation, et pour les biens et services- près de 7%

La Corse, est chère pour deux raisons essentielles :

- **Un facteur objectif** : les conditions de transport et livraison sont plus élevées du fait de l'insularité. Pourtant, l'état subventionne, détaxe, pratique une TVA plus faible sur certains produits... Mais ces avantages ne couvrent pas forcément les surcoûts et la péréquation n'opère pas toujours sur les mêmes produits. Il faut vérifier au niveau de l'office des transports, le bénéfice réel du financement du transport du fret ?
- En Corse, **pas ou peu de culture de la concurrence**. On assiste depuis peu à l'installation d'enseignes nouvelles. On peut espérer que ce développement du nombre de grandes surfaces alimentaires aura des effets bénéfiques sur la concurrence des prix.

Mais ces effets ne sont pas à la mesure des problèmes qu'ont à résoudre les populations les plus précaires pour se nourrir.

Il conviendrait de réfléchir avec ces enseignes à un modèle (qui existe souvent dans les hypermarchés sur le continent) qui permet d'installer à l'intérieur même de ces établissements des rayons aux prix discounts. C'est entre 10 et 15% en moyenne (certains produits pouvant atteindre 30% de baisse) de rabais que l'on constate sur les produits entreposés sur ces rayons.

Il m'apparaît important de pouvoir recueillir vos remarques sur cette proposition, et le cas échéant avec vos associations d'aller plus loin si vous le jugez possible.

### **6°) Comment résoudre le déficit dans notre région du logement social.**

Il convient de noter qu'à ce jour la CTC ne possède pas d'attributions spécifiques sur le logement social. Cette compétence relève davantage de l'état, des communes et de l'intercommunalité. Toutefois dans ce domaine le partage des compétences entre ces différents acteurs publics peut être appelé à évoluer au cours de la future mandature.

Ceci dit comme vous je suis particulièrement préoccupé par la situation du logement social en Corse. La loi que le gouvernement prépare sur les conditions de financement du logement social inspirée du programme d'Emmanuel Macron apportera des réponses positives aux déficits récurrents du logement social pour les foyers pauvres.

#### **A. La situation préoccupante du logement social en Corse**

La Corse -et la Corse-du-Sud plus particulièrement- sont des "territoires tendus" en matière de logement social, selon un rapport de la Dreal Corse. Chaque année, plus de 3 000 dossiers d'attribution de logement social sont déposés et seules 16 % des demandes sont satisfaites. Les délais d'obtention d'un logement social deviennent de plus en plus longs (près de deux ans en Corse du Sud)

#### **B. La nouvelle politique préconisée par le Président de la République répond aux besoins des résidents corses les plus modestes**

La nouveauté de la politique qu'Emmanuel Macron entend donner à la politique du logement social ne porte pas tant sur le nombre d'appartements à construire que sur leurs modalités d'attribution qui privilégieront les aides de l'Etat sur les logements aux plus faibles loyers.

C'est ainsi que les catégories les plus modestes (bas revenus, étudiants, les saisonniers) auraient plus de facilités pour accéder aux logements sociaux.

A destination des sans-abris, Emmanuel Macron prévoit d'assurer un droit à la domiciliation (qui permet de déclencher d'autres droits, notamment l'accès aux minima sociaux ou la candidature aux logements HLM et d'assurer le suivi de leur courrier) en faisant évoluer la mission de service public de La Poste.

### **7°) Quelle politique d'urbanisation proposez-vous pour compenser l'urbanisation rapide et désordonnée aux portes des grandes villes qui favorise l'exclusion ?**

L'obligation faite par la loi SRU aux communes de plus de plus de 3500 habitants d'atteindre 25% de logements sociaux a constitué une bonne incitation mais en Corse son application reste de portée limitée (seules une dizaine de communes sont concernées). Au demeurant, comme sur le reste du territoire ces communes ont éprouvé parfois des réticences ou des contraintes objectives à la mettre en œuvre. Même s'il est vrai que certaines d'entre elles, mettent en place une politique active pour se mettre aux normes.

Le gouvernement dans la loi en préparation donnera aux préfets le pouvoir d'exercer leurs responsabilités dans ce domaine en recourant si besoin à des procédures plus efficaces (règles de constructibilité plus souples) pour organiser la construction sociale dans des zones plus tendues.

C'est sur cette volonté du gouvernement que reposent les propositions que nous entendons mettre en place au cours de la prochaine mandature.

Elles offrent pour la Corse les moyens de mettre le foncier au service de l'intérêt général par :

- La mise en place d'un vaste plan de réhabilitation du bâti ancien pour rendre les territoires ruraux plus attractifs
- Le renforcement de la politique de l'Office Foncier de la Corse dans les zones les plus tendues pour développer l'accès à la propriété à travers des actions d'acquisition et de mises à disposition

ANDÀ PER DUMANE !

LA RÉPUBLIQUE  
**En Marche !**

du foncier envers les bailleurs sociaux

- L'amélioration des dispositions du PADDUC afin de le rendre plus opérationnel pour les Communes
- La contractualisation avec le Conservatoire du Littoral pour accroître l'acquisition de terrains côtiers afin de les protéger et les entretenir

Ces mesures permettront d'assainir le désordre cadastral dans lequel se trouve la Corse. Elles aboutiront à remettre sur le marché foncier des biens qui devront accroître l'offre immobilière sociale des communes en direction des foyers aux revenus modestes.

### **8) Comment mieux soutenir l'action des associations d'aides aux plus pauvres, qui dans ce contexte sont paradoxalement touchées de plein fouet par la diminution des subventions ?**

J'ai conscience que cette situation de raréfaction des ressources publiques est préoccupante pour des associations qui -composées de travailleurs sociaux et de bénévoles qui consacrent leur vie au bien public-, méritent toute notre bienveillante attention.

J'ai la conviction qu'il faudrait mobiliser beaucoup de ressources humaines et financières, pour sortir la Corse de l'ornière de la pauvreté dans laquelle elle se trouve. Mais d'un autre côté, ma vie politique en témoigne, je n'ai jamais promis ce que je n'étais pas capable de tenir. C'est une éthique de comportement à laquelle je tiens.

De ce fait je subordonne mes futures décisions à l'appréciation de l'évaluation des services rendus par les associations au regard de la réalisation de leurs missions. Je procéderai donc à des études d'impacts pour rapprocher les aides accordées aux résultats qu'ils obtiennent aussi bien en quantité qu'en qualité de service rendu . Ce bilan je m'y consacrerai dès mon arrivée il sera à la base des orientations que je donnerai en matière de politique de subvention.

Cette politique sera donc guidée par trois séries de critères :

- La priorité des aides sera donnée au secteur social,
- Dans ce secteur le service rendu et les résultats obtenus seront pris en considération pour l'allocation des futures subventions
- Les emplois salariés de ce secteur feront l'objet d'une attention toute particulière.

Enfin j'ajouterai qu'il conviendra de conduire une politique de répartition financière des subventions auprès des associations en faisant en sorte qu'elle prenne en compte leur capacité de mutualiser entre elles leurs ressources lorsqu'elles assurent des missions sociales identiques.

### **9°) Quelles mesures comptez-vous prendre pour que la Corse redevienne une terre d'accueil pour les migrants ?**

Je crains de vous décevoir, mais je pense que je ne formulerai pas la question de cette manière.

La Corse a toujours été un pays d'accueil pour les immigrés et le restera. Mais il serait aveugle de ne pas tenir compte des tensions ethniques et raciales qui ont (bien sûr à tort) exacerbé par une jeunesse qui vit la culture de l'étranger africain comme une atteinte à sa propre culture.

Que voulons-nous ? Accueillir à bras ouverts tous les immigrés qui en feraient la demande en ne tenant



pas compte des conditions du « vivre ensemble », en faisant fi de notre impuissance à mettre bon ordre aux incivilités et aux tensions interculturelles que nous avons connu, il y a un peu dans certains quartiers. **Ou bien, ne vaut-il pas mieux offrir aujourd'hui à la population maghrébine déjà installée des conditions de vie acceptables leur permettant de se reconnaître dans les valeurs intégratives de la République ?**

La laïcité est un des piliers de notre pacte républicain. C'est en évoquant notre attachement à ses valeurs que nous faisons d'elle le ciment de notre capacité à vivre ensemble. Et l'accueil de nouveaux migrants ne doit pas mettre en péril notre bien commun le plus précieux, celui de «respecter l'autre dans sa diversité».

Il s'agit donc pour nous prioritairement d'offrir aux immigrés vivants chez nous et qui acceptent notre « pacte républicain », l'accès aux politiques sociales que nous venons de définir tout au long de cette note. Et de combattre toutes les discriminations sociales qu'ils peuvent subir, plutôt que d'accueillir sans discernement un nombre toujours croissant d'immigrés au risque de provoquer des fractures insurmontables.

Et pour conclure, je reste persuadé que Michel Rocard avait raison. La Corse, comme la France ou l'Europe, ne peut pas accueillir toute la misère du monde, mais elle doit en prendre sa juste part.

## Conclusion

Tous les candidats d' « Anda Per Dumane ! », partagent une même conviction : « penser les politiques au plus près de la réalité ». Cette volonté ne peut trouver sa concrétisation que si l'action des politiques peut s'appuyer sur vos associations qui sont au contact des populations les plus pauvres et les accompagnent vers l'autonomie

C'est ce partage judicieux entre d'un côté l'expérimentation de l'innovation sociale et son évaluation, et de l'autre l'élaboration des politiques publiques que vos associations et la Collectivité Unique devront réaliser pour répondre au défi auquel la Corse est confrontée : faire définitivement reculer la pauvreté.

Je compte sur votre précieuse et active contribution,

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à nos propositions, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Jean Charles ORSUCCI